



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 janvier 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 janvier 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Vous trouverez ci-joint la copie d'un communiqué de presse daté d'aujourd'hui, 23 janvier 2014, par lequel le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale à Djouba a confirmé le souhait du Gouvernement du Soudan du Sud de maintenir les relations essentielles qui l'unissent depuis longtemps à l'Organisation des Nations Unies, en particulier à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et à la communauté internationale dans son ensemble (voir annexe). Le Gouvernement du Soudan du Sud a conscience de la profonde inquiétude qu'inspire à la communauté internationale la crise que traverse le pays depuis décembre 2013.

Le communiqué de presse rappelle que le Gouvernement de la République du Soudan du Sud est attaché à l'autorité du Conseil de sécurité et entend continuer à travailler en étroite collaboration avec les responsables de la MINUSS, qui lui apportent, ainsi qu'au peuple sud-soudanais, un soutien essentiel en cette période. Le Gouvernement se réjouit à la perspective d'un dialogue énergique et constructif sur les moyens d'améliorer la communication et la logistique en vue d'atténuer les souffrances de la population.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Amanuel **Alawin**



**Annexe à la lettre datée du 23 janvier 2014 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Soudan du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué de presse

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale a constaté avec préoccupation que, dans certains cercles, on avait mal interprété la déclaration récente du Président de la République, M. Salva Kiir Mayardit.

Dans cette déclaration, la Mission permanente du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies est évoquée deux fois, en ces termes :

1. « La Mission permanente du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies a aidé et continue d'aider de façon remarquable les personnes déplacées à l'intérieur du pays »;

2. « La communauté internationale, en particulier les États-Unis d'Amérique, les États de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Organisation des Nations Unies, qui nous ont aidés sans relâche à réaliser l'Accord de paix global et à parvenir à l'indépendance, sont extrêmement préoccupés par la crise politico-humanitaire qui frappe actuellement notre pays. Toutes les bonnes volontés veulent à tout prix que les hostilités cessent et qu'un cessez-le-feu soit conclu pour permettre un dialogue politique et un règlement pacifique de la crise ».

La déclaration du Président confirme :

1. Que le Soudan du Sud considère toujours les Nations Unies comme un partenaire essentiel;

2. Que le Soudan du Sud reste résolu à coopérer pleinement avec les Nations Unies;

3. Que la déclaration du Président, publique, a été mal interprétée et sortie de son contexte;

4. Que, nonobstant ce qui précède, la République du Soudan du Sud conserve le droit de s'inquiéter des réactions imprévisibles qui peuvent se produire. À la lumière de ces réactions, le Président a déclaré qu'il fallait faire le point sur la coopération pour le bien de toutes les parties.

Djouba, le 23 janvier 2014